

Aurec sur Loire, le 18 mai 2022

Monsieur le Préfet
Préfecture Haute Loire
6 avenue du Général de Gaulle
43000 Le Puy-en-Velay

pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Objet : Enquête publique – Projet ZA de Bramard sur la Commune de Saint Didier en Velay membre de la Communauté de Communes Loire Semène
Vos Réf : Commissaire Enquêteur – M. Henri DEFONTAINES
Nos Réf : 2022_L_240
Affaire suivie par CV/BF

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de l'enquête publique portant sur le projet ZA de Bramard sur la Commune de Saint Didier en Velay membre de la Communauté de Communes Loire Semène, je vous informe que j'émetts un avis favorable.

En effet, l'ensemble du projet a été mené depuis son origine de manière consciencieuse, rigoureuse et professionnelle par la Communauté de Communes Loire Semène. Le territoire concerné est aujourd'hui en déficit en ce qui concerne les Zones d'Activités Economiques.

Ce projet est essentiel d'un point de vue économique, industriel et financier. Il permettra d'assurer une dynamique pour les années à venir

Vous remerciant par avance pour l'attention portée à ce dossier,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,


Claude VIAL

Membre de la communauté de
communes Loire Semène

Mairie d'Aurec sur Loire
place du Breuil
43110 AUREC SUR LOIRE

Tél. 04 77 35 40 13
Fax. 04 77 35 01 28

mairie@mairie-aurec.fr
www.mairie-aurec.fr